



CARNAVAL VIRTUEL

DONNONS LE SOURIRE !

DU 8 AU 20 MARS

Pour remplacer le traditionnel défilé du Carnaval, la commission enfance jeunesse et le CMJ proposent un défi déguisement virtuel.

Le principe : enfilez vos plus beaux déguisements, prenez une pose rigolote et envoyez la photo par email à l'adresse

communication@moutiers-les-mauxfaits.fr

Avec l'accord de vos parents, pour faire sourire les Moutierrois, nous les publierons sur le site de la commune !



Merci à toutes et à tous
de votre participation.